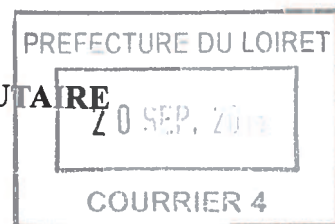


**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 13 Septembre 2016



62/16

Date d'affichage : 19 septembre 2016

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 18

Votants : 25

L'An Deux Mille seize, le 13 septembre 2016

Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**

légalement convoqué le 7 septembre 2016

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,

sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de la
Communauté de Communes des Portes de Sologne

PRESENTS :

Ardon : M. Jean-Paul ROCHE, Mme Elysabeth CATOIRE,

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, M. Christophe BONNET, Mme
Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, Mme Nicole BOILEAU, M. Dominique
DESSAGNES, Mme Manuela CHARTIER.

Ligny-le-Ribault : Mme Claire MINIÈRE, M. Olivier GRUGIER

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, M. Bernard GILBERT

Ménéstreau-en-Villette : M. Eric LEMBO

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, Mme Marie-Laure LABBE

POUVOIRS : Mme Anne GABORIT à M. Olivier GRUGIER, M. Dominique THENAULT à M. Stéphane
CHOUIN, Mme Marie-Annick VATZ à Monsieur Eric LEMBO, M. Bertrand DAUDIN à M. Jean-Paul ROCHE,
Mme Stéphanie HARS à M. Christophe BONNET, Mme Véronique DALLEAU à M. Vincent CALVO, Mme
Stéphanie CHARRON à M. Hervé NIEUVIARTS.

Absents excusés : M. Michel TATIN, Mme Jocelyne BACHMANN,

Secrétaire de séance : Mme Constance de PÉLICHY

**Objet : Zone d'Activités de La Chavannerie – cession d'une ensemble foncier à Messieurs OLIVIER et
WILLIAM DAVID.**

Messieurs Olivier et William DAVID, entrepreneurs, ont un double projet : dans un premier temps la création d'un
espace de stockage puis la réalisation d'un laboratoire alimentaire.

Pour réaliser ce projet, Messieurs Olivier et William DAVID ont fait une offre d'achat à la Communauté de
Communes pour l'ensemble foncier cadastré AV1, AV2, AV3 zone de La Chavannerie, commune
de La Ferté Saint Aubin d'une surface totale de 19 180 m².



Le service de France Domaine s'est prononcé le 11 aout 2016 et confirme que l'offre de prix proposée sur la base de 200 000 € peut être acceptée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

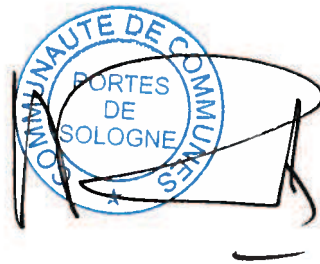
VEND à Messieurs Olivier et William DAVID, les parcelles de terrain cadastrées AV1, AV2, AV3 La zone Chavannerie, commune de La Ferté Saint-Aubin pour un ensemble foncier de 19 180 m² au prix de 200 000€ HT, conformément à l'avis France domaines du 11 aout 2016.

AUTORISE M. le Président, ou son représentant, à signer l'acte à intervenir

AUTORISE Messieurs Olivier et William DAVID à construire sur bien d'autrui et donc à effectuer les démarches administratives concernant la construction sur cette parcelle.

CONFIE la rédaction de l'acte à l'étude notariale de la Communauté de Communes, les frais étant supportés par l'acquéreur

Le Président,
Jean-Paul ROCHE



Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
en Préfecture le 20/09/16

